



POÊLE A BOIS

' 'PETIT PANAME – REF 630118

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Attention pour éviter tout risque d'incendie, ces appareils doivent être installés dans les règles de l'art (D.T.U. 24.2) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe aux appareils. Leurs installations doivent être effectuées par un professionnel ou une personne qualifiée.

« Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes en vigueur, doivent être respectées lors de l'installation et d'utilisation de l'appareil ».

SOMMAIRE :

1. Définition	}	Destiné à l'installateur
2. Environnement de l'insert		
3. Préparation de l'insert		
4. Utilisation		
5. Entretien	}	Destiné à l'utilisateur
6. Pièces de rechange		
7. Garantie		

Vous venez d'acquérir un poêle fonctionnant au bois. Nous vous félicitons d'avoir fait confiance à notre marque.

1. DÉFINITION

Ce poêle dispose d'une chambre de combustion de type semi fermé. Il brûle du bois de chauffage en système « combustion sur grille ».

Cet appareil a été testé selon les critères de la nouvelle norme européenne EN 13240.

1.1. Caractéristiques :

- Buse de départ fumée : Ø 153
- Combustible : bois en bûches de longueur 33 cm
- Combustibles interdits : tous les autres
- La dépression du conduit de fumée nécessaire au bon

fonctionnement et développant la meilleure puissance calorifique de l'appareil est de 12 Pa (Pascal), mais peut être comprise entre 10 et 20 Pa.

IMPORTANT : CE POELE NE PEUT ÊTRE RACCORDÉ QUE SUR UN SEUL CONDUIT UNITAIRE DE TYPE G (résistant aux feux de cheminées). CE POÊLE FONCTIONNE UNIQUEMENT PORTE FERMÉE.

1.2. Encombrement, poids, caractéristiques techniques : Voir croquis page 7.

Puissance	9.5 kW*
Consommation à allure nominale	3.24 kg/heure*
Température moyenne des fumées à allure normale	234**
Débit massique des fumées	10.56 g/s*
Rendement de l'appareil	71.5 %*
Taux de CO dans les fumées	0.1 %*
Taux de CO ² dans les fumées	9.25 %*

* Résultats selon essais laboratoire selon NF EN 13 240

- Autonomie : intermittent ; essais réglementés en allure réduite d'une durée de 1h avec une charge de 3.24 kg.
- Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents : latéralement : 40cm ; au fond : 40cm ; au sol : 0cm

2. ENVIRONNEMENT DE L'APPAREIL

2.1. Recommandations concernant le site d'installation

Le rayonnement calorifique important du poêle à travers la vitre en vitrocéramique, demande l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée ou altérée par la chaleur (meuble, papier peint, boiserie, etc.) ; à une distance minimale de 150cm par rapport à la vitre de façade.

2.2. Avant tous travaux

Il y aura lieu de s'assurer de la conformité et de la compatibilité du conduit de fumée sur lequel l'insert sera raccordé suivant les règles en vigueur : NF DTU 24.1.P1 (NFP 51 201-1).

NATURE DU CONDUIT DE FUMÉES :

Le conduit de fumées doit être conforme à la norme NFP 51.201.1

Le dimensionnement du conduit de fumées doit être conforme selon la norme NFEN 13 384.1

Respecter les distances de sécurité (écart au feu) par rapport aux matériaux combustibles, selon les critères des normes en vigueur et les caractéristiques du conduit de fumées.

Si le conduit de fumée n'est pas compatible, ou dans le cas d'une réfection, il y aura lieu de réaliser un tubage réglementaire à l'aide d'un procédé justifiable d'un avis technique favorable à cet usage ou de le remplacer par un nouveau conduit conforme et adapté à l'insert. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Dans tous les cas, le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

Vérifier l'environnement dans lequel la cheminée et l'insert seront installés. Il doit être procédé à l'enlèvement de tous les matériaux combustibles, ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds), à l'emplacement de la cheminée, si celle-ci est en contact avec ces parois.

Vérifier si le mur peut admettre les charges de l'édifice.

Pour les murs avec isolation combustible incorporée, comme le placo - polystyrène, il faut obligatoirement procéder à la découpe du complexe isolant sur toute la hauteur sous plafond, sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30 cm de chaque côté). Dans le cas de coffrage, cette découpe sera égale au moins à la largeur de ce dernier.

La réservation ainsi créée sera comblée par un mur de renfort en matériau incombustible ayant une bonne isolation thermique et une bonne tenue mécanique (exemple : béton cellulaire épaisseur supérieure à 7cm). Il faudra veiller à bien rejointoyer tous les éléments qui composent ce mur.

NOTA : Dans le cas de murs comportant une ventilation, il y aura lieu, lors de l'édification du mur de renfort, de respecter cette caractéristique.

Pour les cloisons légères inflammables et ininflammables, il y aura lieu de découper sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30cm de chaque côté) et cela du point haut jusqu'en bas et de le remplacer par un

mur en matériau incombustible classé MO ; de bonne stabilité et d'épaisseur adéquate (supérieur à 7cm) exemple : béton cellulaire.

NOTA : Dans tous les cas, le mur en matériau incombustible devra recevoir un revêtement incombustible et d'une excellente tenue à la chaleur.

2.3 Amenée d'air frais dans la pièce :

Lorsque l'admission d'air de la pièce est insuffisante, par exemple : cas d'une habitation équipée d'un système d'extraction mécanique (V.M.C), une amenée d'air supplémentaire propre à l'appareil est obligatoire.

CAS TYPE	OPÉRATION À EFFECTUER	TRAVAUX DE DÉCOUPE EN L'ISOLATION EXISTANTE	CONFECTION D'UN MUR DE RENFORT
1	MUR EXTÉRIEUR AVEC ISOLATION INFLAMMABLE INCORPORÉ	OUI	OUI
2	MUR DE REFEND 15 cm (environ) D'ÉPAISSEUR ININFLAMMABLE	NON	NON
3	CLOISON INTÉRIEURE EN MATÉRIAU LÉGER INFLAMMABLE	OUI	OUI
4	CLOISON INTÉRIEURE EN MATÉRIAU LÉGER ININFLAMMABLE	OUI	OUI

La prise d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur et être équipée d'une grille.

La sortie d'amenée d'air (à l'intérieur de la pièce) doit être située le plus près possible de l'appareil et doit être obturable. La section de cette entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 200cm².

2.4 Conduit de raccordement :

De type G (résistant aux feux de cheminées) conforme au DTU 24.1.P1 (NFP 51 201.1).

3. PRÉPARATION DU POÊLE

Avant d'installer le poêle, il y aura lieu de l'examiner afin de déceler une éventuelle anomalie qui pourrait être due au transport, au déchargement, etc....

Le non respect des instructions de montage implique la responsabilité de celui qui l'effectue.

PARTIE RÉSERVÉE À L'UTILISATEUR

4. UTILISATION

4.1. Organe d'utilisation :

Voir croquis N°1

4.2. Avant l'emploi de votre appareil :

Il y a lieu de respecter un temps de séchage de 2 à 3 jours, afin que l'humidité, emmagasinée dans certaines parties de la mise en œuvre, s'évapore (raccordement, conduit de cheminée, etc.)

Ce délai écoulé, vous pourrez procéder au premier allumage en chargeant modérément en bois ; ce qui permettra une montée en température progressive du poêle, pour éviter les dilatations rapides et les chocs thermiques.

Pendant les premières utilisations, une odeur peut émaner de l'appareil, provoquée par un éventuel excédent de peinture, il faudra réaliser après le temps de séchage, quelques feux soutenus pour les supprimer. Une attention toute particulière sera demandée à ces moments précis, car la peinture prendra un aspect plastique. Très fragile aux griffes et aux salissures.

De même, un suintement au niveau des réfractaires peut provoquer un écoulement d'eau (condensas) sous l'appareil. Il sera alors nécessaire de prévoir des précautions pour éviter tout risque de dégradation des sols.

4.3. Combustibles :

L'appareil est conçu pour fonctionner avec du bois. Interdiction d'utiliser du charbon ou autre combustible similaire.

Préférez le bois dur au bois tendre (chêne, hêtre, charme, châtaignier, etc.) très sec, 20% d'humidité maximum, ce qui correspond à un bois stocké sous abri pendant 18 à 24 mois ; l'emploi de bois avec un taux d'humidité trop important entraînera une mauvaise combustion en encrassant prématurément l'appareil, la vitre et le conduit.

Ne brûler pas de déchets ménagers, matières plastiques (bouteilles) ou dérivés, caoutchouc, produits gras (chiffon imbibés d'huile) etc. qui polluent l'environnement et provoquent des risques de feu de cheminée par encrassement du conduit.

4.4. Allumage :

Pour bien démarrer un feu : évitez les feuilles de papier glacé, étalez du papier journal froissé ou de la paille sur la sole foyer, placez dessus des brindilles puis des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement, ensuite des branches ou du bois fendu de section plus importante, équivalente à 3 cm de diamètre environ.

Enflammez le papier, fermez la porte de l'insert, laissez le clapet ouvert et ouvrez entièrement l'arrivée d'air. Ensuite, lorsque le feu est bien pris, procédez au chargement.

Ne jamais allumer votre feu avec de l'essence, de l'alcool etc. même pour l'activer.

Pour faciliter l'allumage, nous vous conseillons de conserver un lit de cendres sur la chamotte de sol qui, par la même occasion, seront préservées.

Au niveau des éléments en béton réfractaire, un risque de suintement et un changement de coloration normal surviendront dans les premiers jours de marche ; ensuite un risque de « micro fissure » en surface peut éventuellement apparaître dans le temps mais sans importance pour le fonctionnement.

IMPORTANT :

Le fonctionnement du poêle est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant, par exemple, lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage).

4.5. Fonctionnement :

Pour profiter du meilleur rendement de votre appareil, il faudra être très vigilant sur sa conduite.

Il est conseillé de charger en plusieurs fois plutôt que de charger d'une façon excessive.

**UN MAXIMUM DE 8kg,
SOIT 4 BUCHES MOYENNES EN 40cm
NE DOIT PAS ÊTRE DÉPASSÉ.**

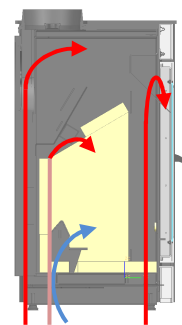
Les utilisations de longue durée à une allure très ralentie sont déconseillées, surtout au début et à la fin de l'hiver et pendant les périodes de redoux, elles entraînent une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron sur la vitre et dans le conduit.

Ne laissez pas emballer le feu avec l'admission d'air entièrement ouverte et une charge de bois excessive qui risquerait de détériorer les éléments en fonte de l'appareil, le raccordement et conduit de fumée.

De plus, cela peut entraîner une dégradation des peintures de finition extérieure.

4.6. Réglage d'admission d'air : Voir croquis n°3

Votre appareil est pourvu d'un réglage d'admission d'air de combustion situé sur le bas de l'appareil.



4.7. Précautions au rechargement :

Lors de l'ouverture de la porte, déverrouiller le loquet de fermeture, entrouvrir légèrement en observant un temps d'arrêt puis ouvrir lentement. Ces précautions vous éviteront le désagrément d'un refoulement éventuel.

4.8. Avertissement :

Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.

La vitre peut atteindre des températures élevées en dégageant, par rayonnement, une source de chaleur importante ; nous vous conseillons de ne pas placer à proximité des meubles ou objets y étant sensibles (distance 1500mm minimum). Attention aux risques de brûlures, notamment pour les enfants en bas âge.

Une altération des couleurs (ex : jaunissement) des murs et des objets mitoyens au poêle peut apparaître dû à l'importante source de chaleur dégagée par l'appareil.

Attention :

En cas de feu de cheminée, fermer : les registres, la porte du poêle et appeler les pompiers.

4.9. Conseils en cas de fonctionnement anormal :

Dégagement de fumée à l'ouverture de la porte.	- Voir ci-dessus « Précautions au rechargement ». - Vérifier si l'arrivée d'air frais dans la pièce est suffisante (ouvrir une porte ou une fenêtre pour vérifier). - Faites vérifier votre appareil (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et du poêle).
Peu de chauffage, le feu couve ou s'éteint.	- Recharger sur un bon lit de braises, relancer avec du petit bois, s'il le faut. - Utiliser du bois plus sec (15 à 20 % d'humidité). - Faites vérifier votre appareil (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et du poêle).
Peu de chauffage mais le feu qui s'emballe.	- Charger de préférence avec des grosses bûches. - Faites vérifier le tirage de votre appareil (pose d'un réducteur de tirage en souche).
La vitre se salit très vite	- Utiliser un bois plus sec. - Eviter les allures ralenties trop fréquentes.

NOTA : le fonctionnement du poêle est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant par exemple lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage)

5. ENTRETIEN :

Deux ramonages mécaniques à effectuer par an (ramonages par un professionnel), dont un pendant la saison de chauffe lors desquels vous ferez contrôler le raccordement et le conduit de cheminée pour vous assurer du bon état de l'ensemble. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Les différents éléments constituant l'appareil et l'étanchéité doivent être vérifiés.

Dans le cas d'anomalies, il est interdit d'utiliser votre appareil. Il y aura lieu de procéder à la réparation avant toute remise en marche. Faites contrôler votre installation par un professionnel.

GODIN S.A. – 02120 GUISE

La période de chauffe terminée, procédez au nettoyage de tous les éléments intérieurs de votre appareil, grattez les éventuels agglomérats de goudron et brossez toutes les parties. Puis après ce dégrassage, frottez tous les éléments tôles avec une pâte appropriée (zébraline) ; cette opération redonnera l'éclat à votre appareil et le préservera de la rouille. Pour entretenir ou retoucher l'aspect extérieur, utiliser de la peinture spéciale, résistant à plus de 500°C, disponible chez nos distributeurs.

Nettoyage de la vitre : lorsque la vitre est froide, la frotter avec une éponge humide ou mieux, un chiffon imbibé d'un produit d'entretien à base de soude caustique. Suivre les instructions et les précautions d'emploi des notices des différents produits.

6. PIECES DE RECHANGE

Pour toute demande de pièces détachées ou renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de fabrication figurant sur la plaquette signalétique qui se trouve sous le foyer.

7. GARANTIE

La garantie de l'installation sera effective dans le cadre du respect des règles de l'art, de la législation en vigueur, de la notice d'installation et d'utilisation des poêles, de nos prescriptions concernant le montage du kit de raccordement, ainsi que celles concernant l'installation et l'utilisation des poêles.

Il y aura lieu d'être vigilant sur : la mise en œuvre des différents composants, le choix des matériaux, le respect des règles de l'art et de la conformité, ce qui permettra d'assurer une installation de toute sécurité.

Ce document n'a pas la prétention de reprendre tous les cas de figure, ainsi que l'intégralité des documents normatifs existants et ne vous exempte pas de vous référer à ces derniers.

Pour les cas spéciaux, nous consulter.

IMPORTANT :
« GODIN S.A. »
décline toute responsabilité concernant toute
modification de l'appareil et toute modification de son
installation par l'utilisateur.

Date : 12/2009

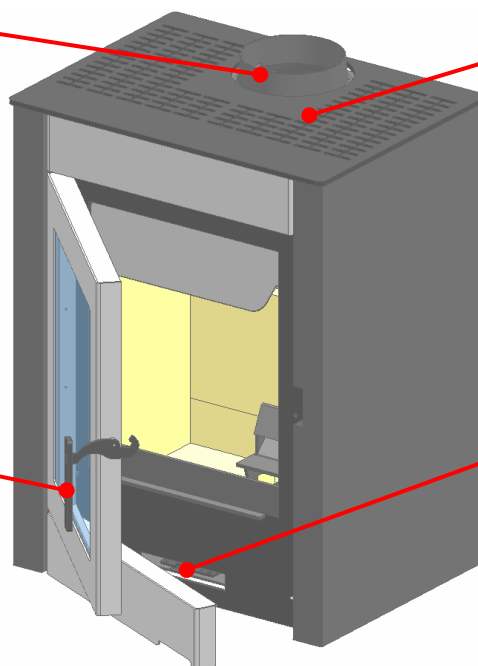
ORGANES D'UTILISATION

Buse (conduit de raccordement Ø153)

Diffuseurs

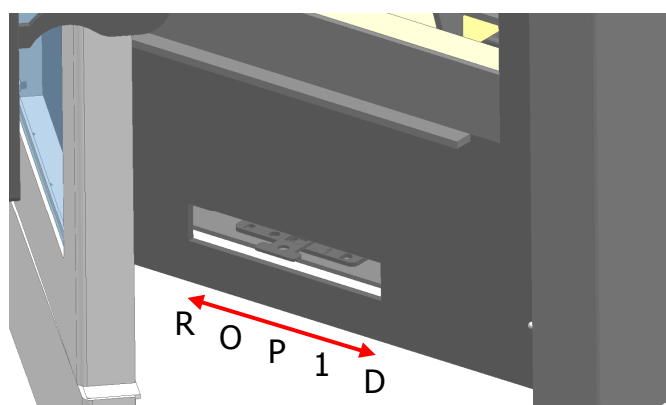
Poignée

Commande de Registre



CROQUIS N°2

COMMANDE DE REGISTRE



ALLUMAGE – RÉGLAGES

- Ouvrir la porte
- Introduire les matériaux usuels d'allumage, allumer et faire un chargement modéré en laissant l'entrée d'air complètement ouverte.

REMARQUE :

- Pendant le fonctionnement, éloigner de l'appareil toute matière pouvant être altérée par la chaleur : mobilier, papier, vêtements...

ATTENTION :

- En fonctionnement en allure normale, la poignée ne doit pas être manœuvrée à la main. Utiliser l'outil pour effectuer cette opération.
- Pendant le fonctionnement, tenir la porte toujours fermée.
- Le chargement s'effectue par la porte avant.
- Le réglage de l'allure de combustion s'effectue à l'aide du registre situé sur la porte avant.
- Votre appareil est pourvu d'un registre d'arrivée d'air.

Position	Allumage	Aero désenfumage	Post combustion	Coupe tirage
D (démarrage)				
1 (allure normale)				
P (allure normale faible)				
R (ralenti)				
0 (très ralenti)				

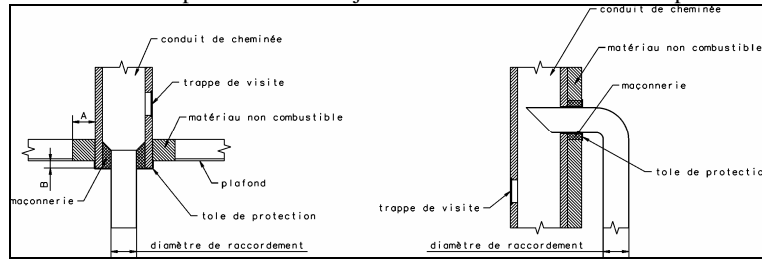
NOTA :

- La durée du ralenti va dépendre du bois utilisé et du tirage. Ne pas charger plus de 25cm de hauteur de combustible.

ouvert
fermé

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINÉE

Il convient de raccorder l'appareil en accord avec le DTU 24.1. Les distances de sécurité entre les parois extérieures du conduit de raccordement et du conduit de cheminée de tout matériau combustible (A) doivent être conformes aux exigences de cette norme. Elles dépendent notamment du type de conduit, de sa résistance thermique, de sa classe de température. Aucune jonction ne doit se situer dans l'épaisseur du plancher (prévoir le déport B).



Exemple d'un raccordement au conduit de cheminée

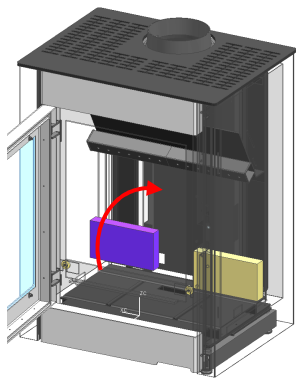
INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'UTILISATEUR

- Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention.
- L'appareil doit être installé dans le respect des réglementations nationales en vigueur dans le pays où est réalisée l'installation.
- L'installation par un professionnel est vivement recommandée.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée ne desservant pas d'autre appareil. Il est inadapté pour le fonctionnement sur conduit multiple.
- Ne jamais apporter de modification non autorisée sur l'appareil.
- L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.
- Toutes les surfaces de l'appareil sont des surfaces actives, il est impératif de prendre toute précaution pour éviter les brûlures.
- Prendre toute précaution pour tenir les enfants et les personnes âgées suffisamment à l'écart pour éviter les accidents.

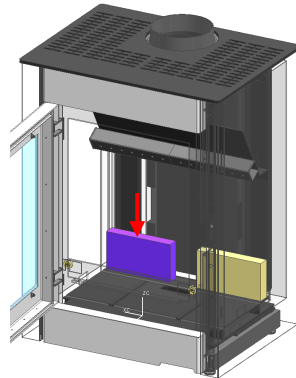
CROQUIS N°3

MISE EN PLACE DES CHAMOTTES

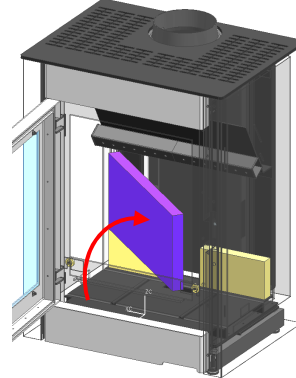
Insertion des chamottes de fond :



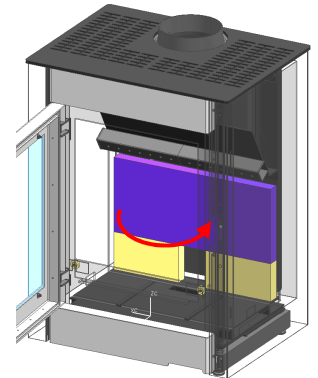
Insérer la chamotte de fond (réf.) dans la chambre de combustion.



Poser la dans le fond à gauche. Idem pour la chamotte droite.

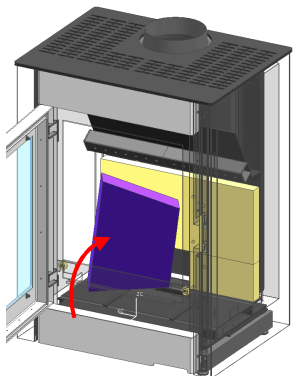


Insérer la chamotte de fond supérieure (Réf.) dans la chambre de combustion.

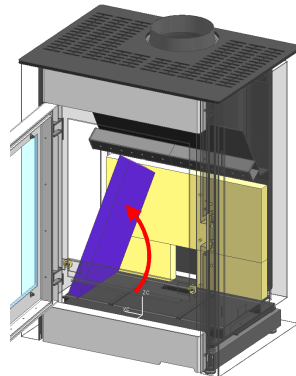


Poser la sur les deux chamottes. Mettre en butée sur le fond de l'appareil.

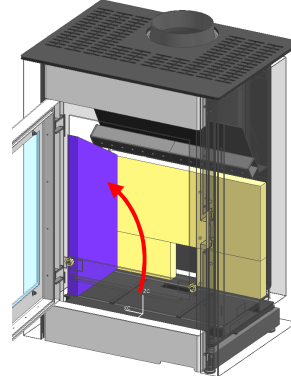
Insertion des chamottes latérales et dessus :



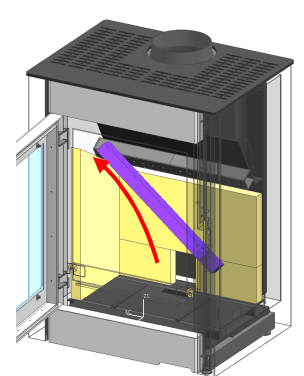
Insérer la chamotte latérale (Réf. 1 2547) dans la chambre de combustion.



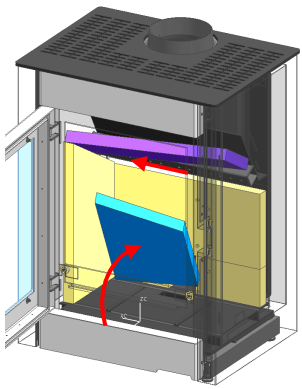
Poser la chamotte latérale sur le sol de la chambre de combustion



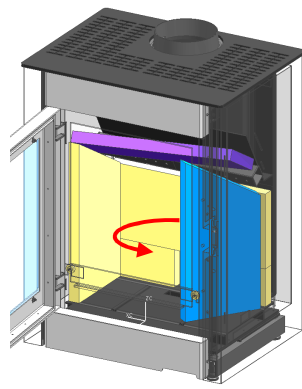
Rabattre sur le côté de la chambre de combustion.



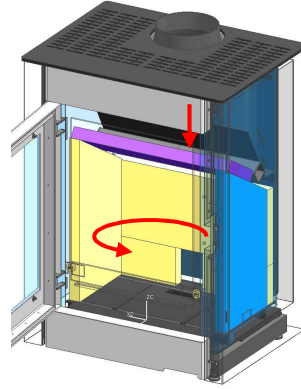
Insérer la chamotte supérieure (Réf. 1 1112) dans la chambre de combustion.



Poser la chamotte supérieure sur la chamotte latérale.
Insérer la chamotte latérale dans la chambre de combustion.

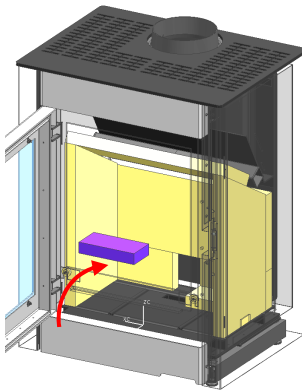


Poser la chamotte latérale sur le sol de la chambre de combustion et pivoter la contre la coté.

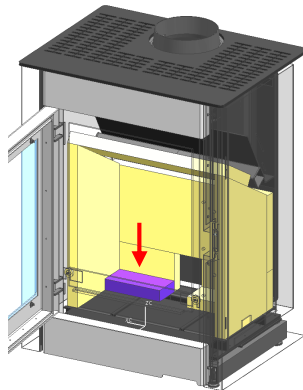


Poser la chamotte de dessus sur la chamotte latérale.

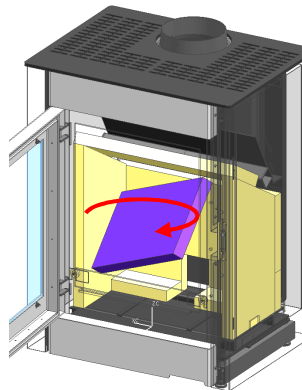
Insertion des chamottes de sol et du carter :



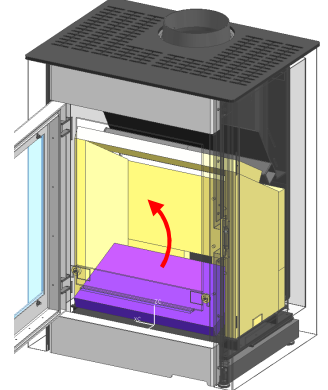
Insérer une chamotte de sol arrière dans la chambre de combustion.



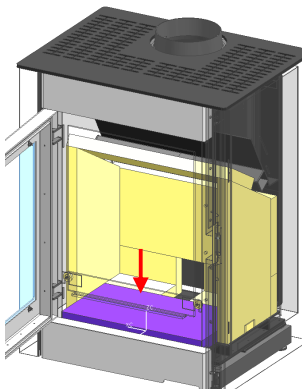
Poser la dans le coin arrière gauche. Procéder de la même façon pour la chamotte droite.



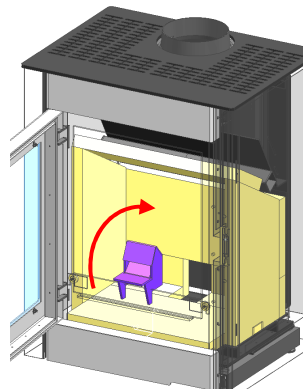
Insérer la chamotte avant de sol dans la chambre de combustion.



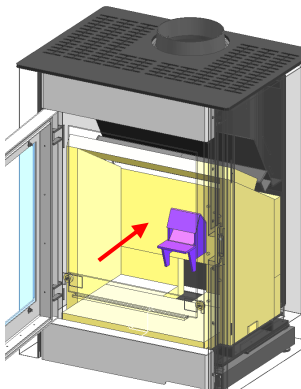
La mettre en butée sur l'avant de l'appareil.



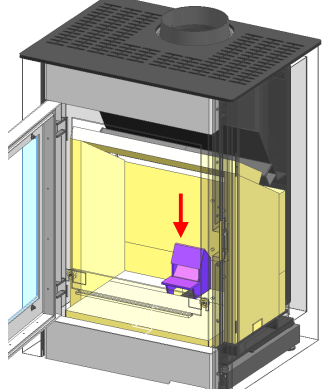
Poser la sur le fond.



Insérer le carter dans la chambre de combustion.

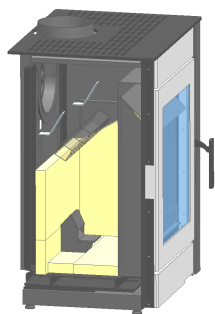


Mettre en butée dans le fond.

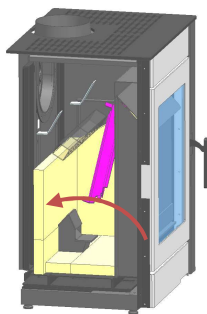


Glisser le dans le logement prévu à cet effet (soulever la chamotte de fond).

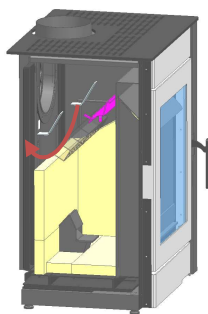
MISE EN PLACE DES DEFLECTEURS



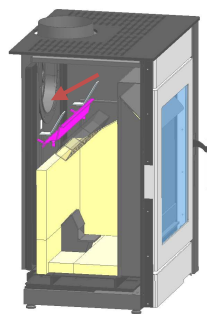
Insérer le déflecteur dans la chambre de combustion.



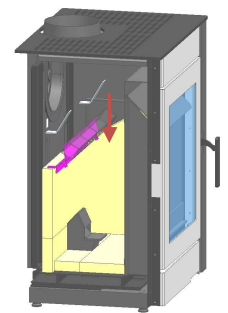
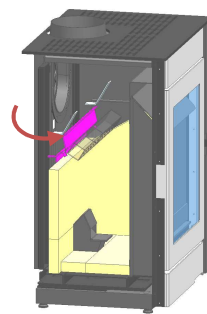
Le faire pivoter au dessus des chamottes



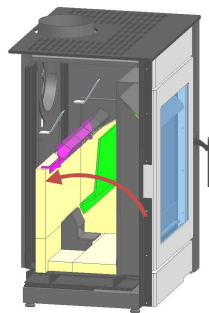
Glisser le derrière le tube.



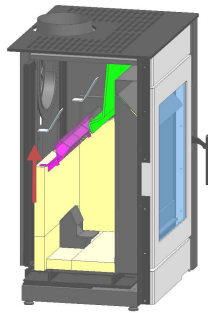
Pivoter le déflecteur.



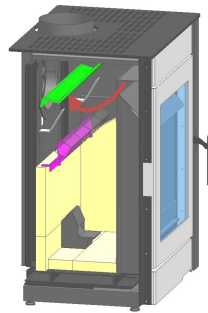
Poser le sur la chamotte de fond et en appuie sur le tube.



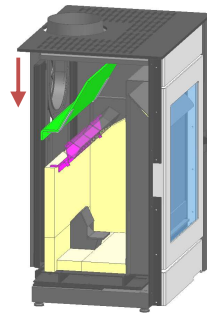
Insérer le déflecteur (Réf.) dans la chambre de combustion.



Lever le déflecteur dans le haut de l'appareil.

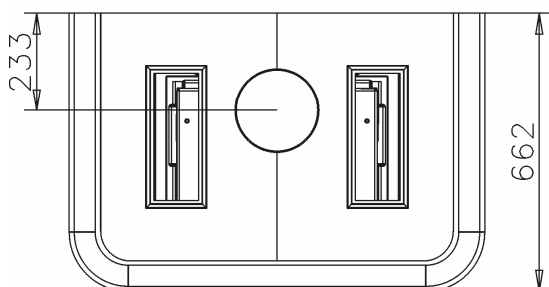
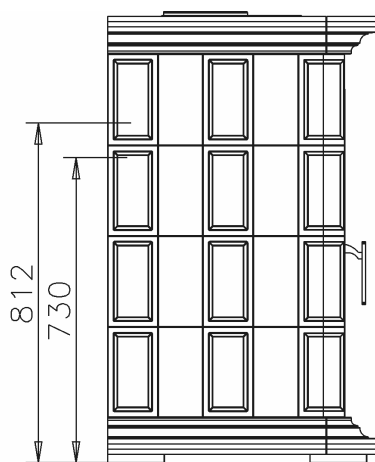
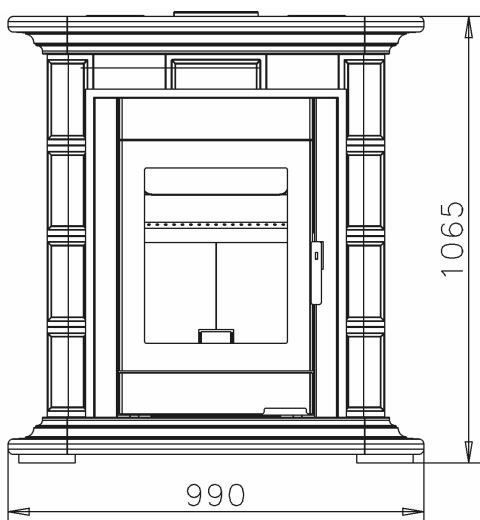


Pivoter le déflecteur dans le fond de



Poser le déflecteur sur ses supports.

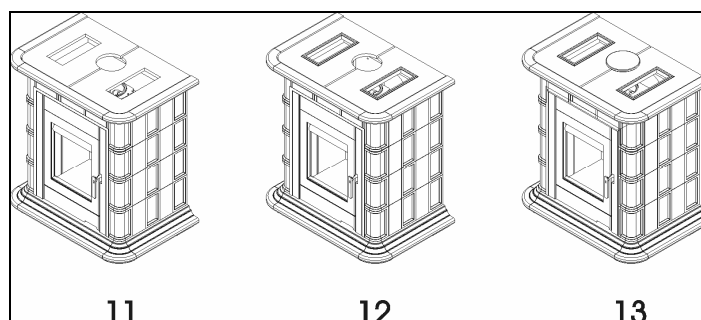
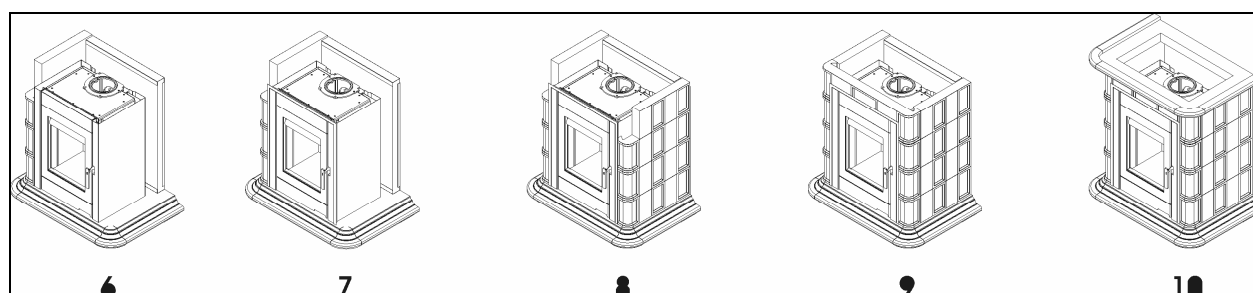
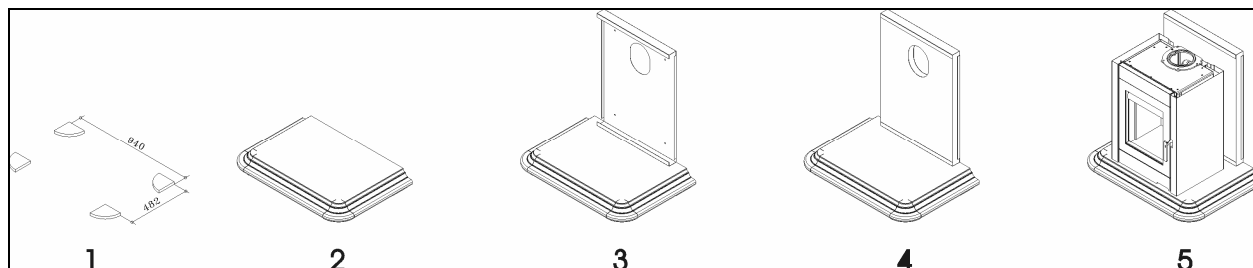
DIMENSIONS DU POELE



MONTAGE DU POELE

Attention : Veiller à démonter les vérins situés sous l'appareil (non utiles pour cette version).
 Bien mastiquer les entre les pièces faïence pour une bonne tenue de l'ensemble.

Etapas schématisées :



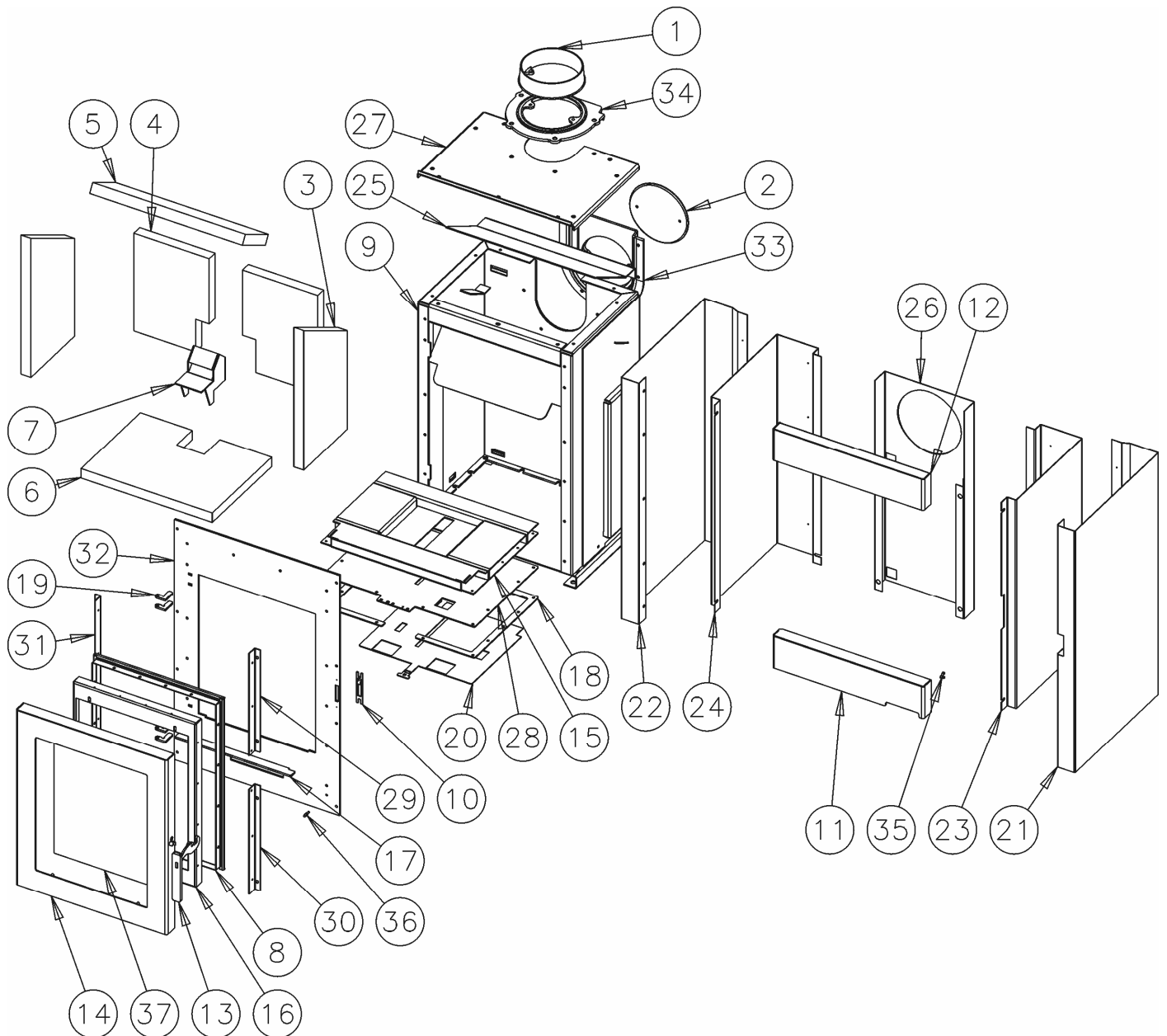
Définitions des étapes :

1	2	3	4	5
Positionner les dalettes en respectant les entraxes donnés ci-dessus. Bien s'assurer qu'une fois installé, l'appareil puisse être raccordé au conduit de cheminée (voir dimensions du poêle).	Positionner le socle.	Positionner le derrière.	Positionner l'isolation .	Positionner le moteur thermique F123.

6	7	8	9	10
Positionner le côté inférieur gauche.	Positionner le cadre.	Positionner le côté inférieur droit.	Positionner le fronton.	Positionner le dessus.

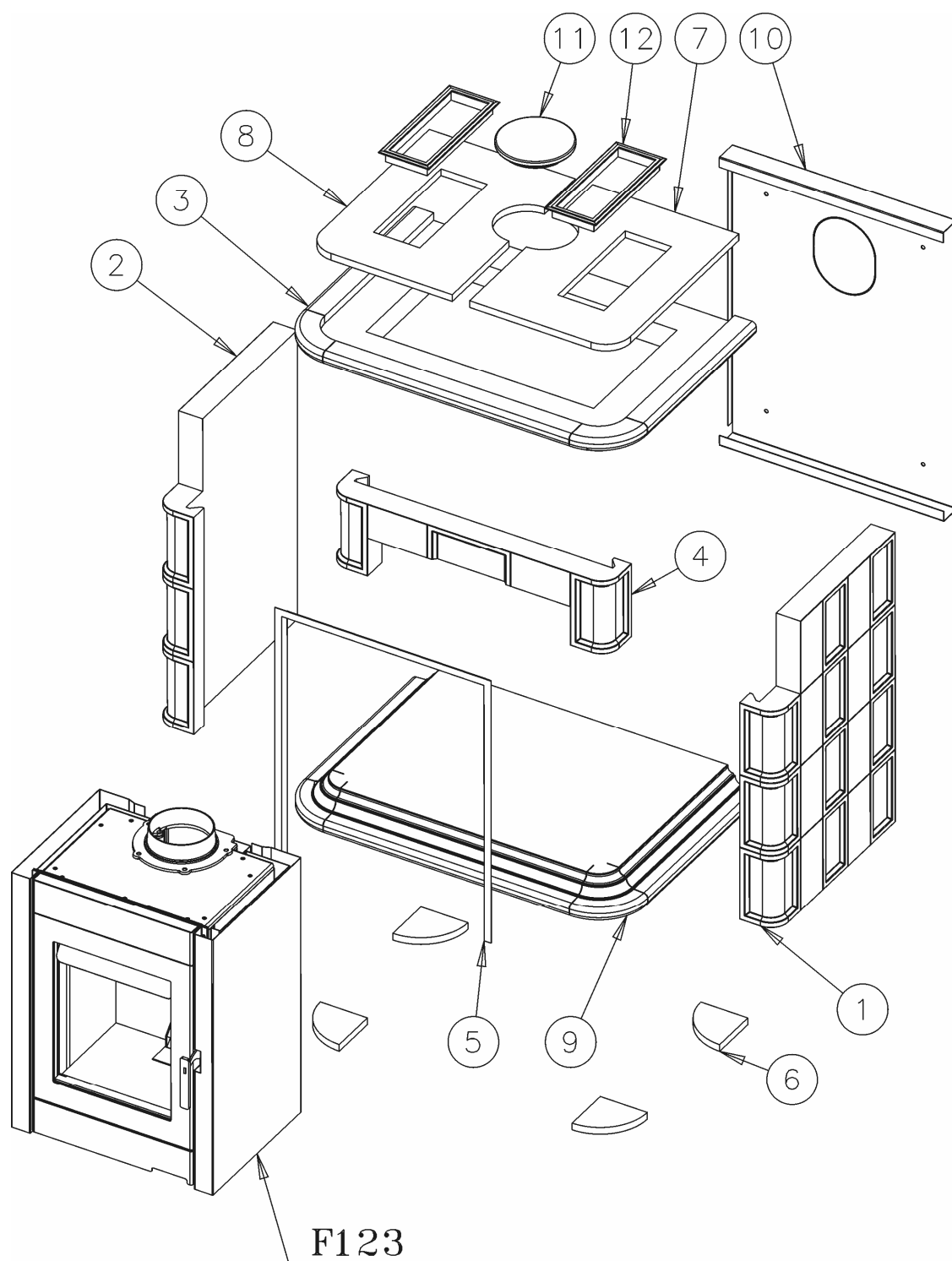
11	12	13
Positionner le dessus côté gauche. Positionner le dessus côté droit.	Positionner les Grilles d'aération.	Positionner le tampon (si départ arrière).

ECLATÉ DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION



N°	Nbre	Désignation	Codification	N°	Nbre	Désignation	Codification
1	1	Buse Ø153int	1 4312 3119	20	1	Commande obturateur air	1 4196 660123
2	1	Tampon dessus	1 1431 3144	21	1	Coté extérieur droit	1 0402 660123
3	2	Coté caisson foyer	1 2547 660123	22	1	Coté extérieur gauche	1 0403 660123
4	2	Derrière foyer	1 0130 660123	23	1	Coté intérieur gauche	1 0405 660123
5	1	Dessus foyer	1 1112 660123	24	1	Coté intérieur gauche	1 0406 660123
6	1	Fond foyer	1 0111 660123	25	1	Défecteur de derrière	1 0127 660123
7	1	Conduit air	1 3909 660123	26	1	Derrière	1 2401 660123
8	1	Contre porte chargement	1 2834 660123	27	1	Dessus foyer	1 1112 660123
9	1	Corps	1 2507 660123	28	1	Entretoise conduit air	1 3913 660123
10	1	Fermeture panneau devant	1 2147 660123	29	1	Equerre coté	1 2365 660123
11	1	Fronton bas	1 0509 660123	30	1	Equerre coté droit	1 2357 660123
12	1	Fronton soude	1 1959 660123	31	1	Equerre coté gauche	1 2358 660123
13	1	Poignée porte foyer	1 2878 660123	32	1	Façade	1 2101 660123
14	1	Porte foyer	1 2861 660123	33	1	Boite à fumée	1 4301 996007
15	1	Support de foyer inf	1 5784 660123	34	1	Siège buse	1 4322 996007
16	1	Applique contre porte foyer	1 2869 660123	35	1	Attache rapid 4434 3	00001306005
17	1	Applique façade	1 2130 660123	36	1	Goujeon	00001305682
18	1	Cadre prise air	1 4110 660123	37	1	Verre réfractaire	-
19	6	Charnière inférieure	1 4813 660123				

ECLATÉ DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION



N°	Nbre	Désignation	Codification
1	1	Coté inférieur droit	1 0506 630108
2	1	Coté inférieur gauche	1 0507 630108
3	1	Dessus	1 1101 630108
4	1	Fronton	1 2112 630108
5	1	Cadre	-
6	4	Dalettes	-
7	1	Dessus coté droit	1 1197 630118
8	1	Dessus coté gauche	1 1196 630118
9	1	Socle	1 2215 630118
10	1	Derrière	1 3544 630118
11	1	Tampon Ø170	-
12	2	Grille aération	-

GARANTIE CONTRACTUELLE GODIN

Tous nos appareils bénéficient d'une garantie de 2 ans (sauf insert bois – foyer fermés bois) contre tout défaut à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil.

A l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes pouvant subir des déformations suite à des phénomènes d'usure qui sont garanties 1 an en échange standard, telles que :

- les plaques décor, les plaques de cotés, les grilles et soles foyères,
- les déflecteurs, les chicanes, les clapets, les chenets, le cendrier,
- les briques réfractaires,
- les mécanismes d'articulation, (Charnières de porte four des cuisinières, poignées, Etc.)
- les ventilateurs, les thermostats de surchauffe de nos appareils équipés d'une soufflerie,
- les organes de contrôle de températures, thermostats de four, résistances, ventilateurs chaleur tournante des cuisinières gaz électricité,
- les brûleurs, les catalyseurs, les anneaux de brûleur des appareils fioul,
- les bouilleurs des cuisinieres bois charbon.

Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Certaines pièces bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

3 ans sur les corps de chauffe en fonte ou en acier de nos chaudières de chauffage central.

Les inserts bois (foyers fermés bois) bénéficient d'une garantie de 5 ans (Corps de chauffe de l'appareil uniquement, à l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes et soumises à usure énumérées ci-dessus qui sont garanties 1 an).

Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre service après vente. Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main d'œuvre et transport.

Au cas où la réparation ou l'échange s'avérerait trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au service après vente.

Ne sont pas couverts par la garantie : LES VITRES DE NOS APPAREILS

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résister à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de garantie.

De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

La garantie ne prendra pas effet lorsque :

- Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.) ;
- Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;
- L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fonctionnement à sec d'une chaudière, etc.)
- Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non agréées par la S.A. GODIN ou réalisées par des pièces de rechanges non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la S.A. GODIN.

En conséquence, la S.A. GODIN ne peut tenu être responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

Chaudières – Cuisinières – Appareils de chauffage – Fonderie
GODIN S.A. – 532, rue Sadi Carnot – 02120 GUISE – France

Nous vous rappelons que le Service Après Vente doit être assuré par le revendeur, ou l'installateur, responsable sur place, que nous ne traitons pas directement avec les particuliers.

Tout client particulier s'adressant directement à notre société, sera renvoyé automatiquement chez son revendeur, et devra s'adresser auprès de lui, pour tout problème de Service Après Vente ou commercial.

